



URNOR asbl
KNVRO vzw

1000 Bruxelles, Rue des Petits Carmes 24 Bte 1
1000 Brussel, Karmelietenstraat 24 Bus 1

✉ urnor-knvro@skynet.be
☎ +32 (0)2 501.23.38
☎ +32 (0)2 501.23.39

URNSOR asbl
KNUROO vzw

1000 Bruxelles, Rue des Petits Carmes 24 Bte 2
1000 Brussel, Karmelietenstraat 24 Bus 2

✉ knuroo-urnsor@skynet.be
☎ +32 (0)2 501.23.37
☎ +32 (0)2 501.23.36

Le: 02 Mai 16
URNOR n°: 0455/1210

Monsieur Steven VANDEPUT
Ministre de la Défense

Objet : La Réserve : une force au service du Pays et de sa population

Monsieur le Ministre,

Le 22 mars dernier, notre pays a été victime de sombres attentats. Ces terribles événements ont touché chacun de nous, en tant qu'être humain d'abord, mais aussi en tant que citoyen. Si de tels événements nous incitent à repenser notre approche globale, nationale, voire locale, de la sécurité, ils nous poussent également à vouloir agir, efficacement et dans un délai rapproché.

Aujourd'hui plus que jamais, c'est donc en qualité de citoyens engagés et actifs au sein des Forces armées que nous tenons, nous, réservistes de toutes composantes et de toutes armes, à vous réaffirmer notre engagement et détermination à servir le Royaume et sa population.

De fait, s'il est vrai que l'effectif du cadre de réserve a considérablement diminué au cours des dernières années, notre volonté reste intacte. La Réserve, partie intégrante de la Défense, entend donc prendre ses responsabilités en contribuant, dans la mesure de ses moyens actuels, à la protection du territoire national et, de ce fait, à la sécurité de tous.

Vous ne l'ignorez pas, en ces temps de niveaux d'alerte élevés, le personnel de carrière de la Défense est soumis à rude épreuve. Nombreux sont les lieux et bâtiments qui nécessitent une garde renforcée, en ce compris nos casernes, et l'étendue des tâches de l'armée a été substantiellement revue à la hausse. En résulte une charge de travail supplémentaire qui ne manque pas de peser lourdement sur les épaules des militaires de carrière.

Le besoin en hommes, en main d'œuvre, est bien réel et, loin de pouvoir prétendre combler entièrement ce besoin, la Réserve pourrait, nous le croyons sincèrement, y apporter une partie de réponse moyennant naturellement certaines réformes auxquelles, comme vous le savez, nous sommes prêts à contribuer.

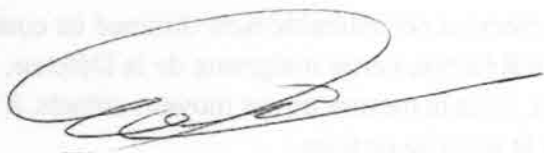
En effet, que ce soit en remplacement de militaires déployés, en appui ou en renfort, ou qu'il s'agisse plus simplement d'assister le personnel de carrière dans l'exécution des missions journalières et le maintien des services et des affaires courantes, nombreuses sont les tâches qui pourraient être confiées, de manière provisoire et à la demande, à des réservistes.

Compte tenu de la diversité de fonctions exercées par ses membres dans la société civile, la Réserve réunit un très large panel de compétences. Ces compétences, existantes ou qui, le cas échéant, peuvent être rapidement acquises ou aiguisées par le biais d'une formation interne à la Défense, ne demanderaient qu'à être engagées au profit du pays. Coordination entre les autorités, prévention, contrôle des accès, appui logistique, communications, conseils, protection des quartiers, missions de « Homeguard »... La liste des fonctions à remplir n'est pas exhaustive tant celles-ci, au sein et en dehors des casernes, sont multiples. En période de crise, ces fonctions pourraient parfaitement être remplies par des militaires issus du cadre de réserve dont la mobilisation est, par essence, limitée dans le temps.

En faisant chaque jour appel, et ce de manière croissante, aux milliers de réservistes dont ils disposent afin de soutenir leurs effectifs militaires de carrière, nos voisins, France, Royaume-Uni, Allemagne et Pays-Bas en tête, l'ont clairement démontré : les forces de réserve constituent un outil et un atout formidable, sur lequel la Nation peut indéfectiblement compter.

En Belgique, une réforme de la Réserve, à l'image de celles conduites chez nos alliés ces dernières années, est néanmoins indispensable afin de la rendre davantage opérationnelle et plus efficace encore.

A cet égard, en tant qu'associations nationales représentatives de la Réserve, croyez bien, Monsieur le Ministre, que l'Union Royale Nationale des Officiers de Réserve et l'Union Royale Nationale des Sous-officiers de Réserve restent à votre entière disposition.



Michel D'ALESSANDRO
Adjudant (R)
Nationaal Voorzitter KNUROO



Philippe ROUSSEAU, Jur
Kolonel (R)
Voorzitter KNVRO